

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal du SUBDRAY dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, le Vendredi 20 Juin 2014 à 18 heures 45 sous la présidence de Madame Corinne SUPLIE, Maire.

Etaient présents – Mesdames EVRARD – JACQUET – MOREAU - SAINTEMARIE – Messieurs CHANTELAUZE – FOUCHET – GUILLON – MARTINAT –

Mme Sylvie ARBENTZ THEBAUX, Mme Dolorès FERNANDEZ, M. Christophe GABILLAUD et M. Franck RENIER ont donné pouvoir respectivement à Mme Corinne SUPLIE, M Joël MARTINAT, Bruno FOUCHET et Mme Sylvie MOREAU.

Etaient absents Mme Agnès CHEREAU et M. Jean-Pierre MARTIN.

Madame Sonia SAINTEMARIE a été désignée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Madame le Maire déclare la séance ouverte puis propose que soit retirée, en l'absence de Monsieur RENIER, adjoint chargé de la sécurité, des travaux et de l'urbanisme, la question inscrite à l'ordre du jour concernant le contrôle de sécurité des aires de jeux et équipements sportifs, qui est acceptée par le Conseil Municipal. Ce dossier sera représenté lors du prochain conseil municipal.

Le compte rendu des séances des 10 avril et 04 juin 2014 sont adoptés à l'unanimité sans observation ni réserve.

1. **Elections sénatoriales – désignation des délégués titulaires et des délégués suppléants** : L'élection sénatoriale aura lieu le dimanche 28 septembre 2014. Il appartient à chaque commune de désigner les délégués titulaires et les délégués suppléants. Pour notre commune, le nombre de délégués est fixé au nombre de trois pour chaque catégorie. le Conseil Municipal a procédé à l'élection ;

Ont été élus au 1^{er} tour à la majorité absolue :

- Délégués titulaires : GUILLON Jean-Philippe : 12 voix – SUPLIE Corinne : 12 voix – FOUCHET Bruno : 8 voix
- Délégués suppléants : MOREAU Sylvie : 13 voix – CHANTELAUZE Philippe : 13 voix – MARTINAT Joël : 12 voix

2. **Contrat de maintenance informatique** : La maintenance annuelle « informatique » assurée jusqu'à ce jour par la Sté TIB, société rachetée par Dactyl Buro sera désormais assurée par la Société CD@info pour un montant de 1050 € HT - 1260 € TTC.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

3. **Subventions exceptionnelles** :

✚ Club Canin : dans le cadre du Championnat de France et du Grand Prix de France d'Agility, huit compétiteurs ont été qualifiés. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde une subvention exceptionnelle de 100 €.

✚ Lycée Agricole : Pour la qualification des élèves au championnat de France UNSS option EPS Golf, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde une subvention exceptionnelle de 150 €.

✚ Association « Vaincre la Mucoviscidose » : Pour l'organisation de la Virade de l'Espoir le 28 Septembre prochain à Vornay, le Conseil Municipal accorde, à l'unanimité, une subvention exceptionnelle de 80 €.

4. **Demande de subvention – Commune de St-Florent – RASED** : Dans le cadre du réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) la commune est sollicitée pour l'octroi d'une subvention de 60€ afin de participer aux frais de fonctionnement de l'année scolaire 2013/2014. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde cette subvention.

15. **Embellissement et sécurisation des voies – demande de subvention** : Les travaux d'embellissement et de sécurisation de voies sont susceptibles de bénéficier d'une subvention régionale dans le cadre du contrat régional d'agglomération. Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire, à l'unanimité, à solliciter la Région pour l'octroi d'une subvention.

16. **Informations diverses** :

✚ Protection des Elus : Le mandat électif amène chaque jour à des prises de responsabilités conséquentes. Afin de protéger les élus, la collectivité est en contact avec plusieurs cabinets d'assurance afin d'obtenir la meilleure protection individuelle et cotisation individuelle.

- ✦ Madame le Maire rappelle aux élus, qui se sont inscrits, à la formation « Rôle, engagement, responsabilités de l'élu », celle-ci a lieu le samedi 28 Juin 2014 de 08h30 à 12h30
- ✦ Madame le Maire indique que le prochain conseil municipal aura lieu le 09 juillet 2014 à 19h

17. Questions des élus :

- ✦ Monsieur Joël MARTINAT signale que lors de la « fête de la musique » par manque de panneau directionnel indiquant le « centre-bourg » au niveau du lotissement des fertés des conducteurs se sont égarés et signale également que la signalisation des hôtels de la ZAC du César pose problème. En effet, les GPS envoient les chauffeurs vers le centre-bourg.
 - Madame le Maire indique que la problématique sera signalée à la collectivité compétente.
- ✦ Madame le Maire indique, également, un problème de dénomination au niveau de La Taille Heurtault ainsi que la signalisation des hôtels de la ZAC du César. Pour les hôtels, les GPS envoient les chauffeurs vers le centre-bourg.
- ✦ Monsieur Jean-Philippe GUILLON souhaite connaître le nom de l'organisateur du vide-grenier.
 - Madame le Maire indique que l'association du personnel de la commune est l'organisateur.

Plus personne ne prenant la parole, la séance est levée à 19h45

Le Maire,

The image shows the official seal of the commune of Chat, which is circular and contains a central emblem with a figure and the text 'MAIRIE LE SUDRAY' and '(Chat)'. To the right of the seal is a handwritten signature in black ink.

Corinne SUPLIE